

Vous souhaitez vous investir et réfléchir avec d'autres habitants et acteurs locaux, aux projets structurants pour le territoire ?

Rejoignez le Conseil de Développement du PETR Interrégional Bresle Yères!

Envoyez votre candidature afin d'intégrer le conseil de développement, instance citoyenne, force de proposition auprès de vos élus locaux.

Le PETR Interrégional Bresle Yères rassemble la Communauté de Communes des Villes Sœurs et la Communauté de Communes Interrégionale Aumale Blangy-sur-Bresle.

Critères de candidatures

- · Avoir plus de 18 ans.
- · Ne pas détenir de mandat d'élu communautaire.

Vos engagements

- Participer régulièrement aux activités du conseil de développement de 2021 à 2026,
- Être force de proposition et être capable de produire des contenus tenant compte des aspirations et des contraintes du territoire.
- · Habiter une commune située sur le territoire du PETR.

Aucun préalable n'est exigé, le but est de garantir au sein de l'instance la représentation du territoire la plus diversifiée.

Date limite : déposer le dossier de candidature en ligne avant le 6 septembre 2021.



Candidature en ligne sur http://bit.ly/PETRIBY



Formulaire de candidature téléchargeable en .pdf



QR code En savoir plus